



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 24 mai 2022
(OR. fr)

9182/22

RECH 247
COMPET 347

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	<i>Préparation du Conseil "Compétitivité" des 9 et 10 juin 2022</i> Soutenir les jeunes chercheurs en temps de crise <i>Débat d'orientation</i>

Les délégations trouveront, ci-joint, une note de la Présidence sur « soutenir les jeunes chercheurs en temps de crise » en vue du débat d'orientation au Conseil « Compétitivité » du 10 juin 2022.

SOUTENIR LES JEUNES CHERCHEURS EN TEMPS DE CRISE

Contexte

Les crises successives traversées ces dernières années ont montré la nécessité d'être mieux préparés à les affronter, et d'être plus réactifs dans les réponses à apporter, notamment par des soutiens logistiques et financiers. Tous les secteurs d'activité ont été impactés, y compris la Recherche et l'Innovation (R&I), générant contraintes et obstacles supplémentaires, notamment en termes de carrière (recrutement, emploi, évolution, moyens...). Les difficultés rencontrées par les jeunes chercheurs en temps de crise ne peuvent être ignorées, en particulier parce qu'ils sont clés pour relever les grands défis mondiaux d'aujourd'hui et de demain. Ces jeunes chercheurs constituent nos capacités de recherche de demain, nos « forces vives », et contribuent/contribueront ainsi à ce que l'Union européenne reste dans la course mondiale en matière de R&I.

À cet égard, la pandémie de la COVID-19 a, entre autres, eu un impact considérable sur les chercheurs, en particulier sur les jeunes chercheurs. Des processus de recrutement et des projets de mobilité ont été retardés ou annulés. Les confinements successifs ont entraîné la fermeture totale ou partielle des laboratoires, rendant les travaux de recherche difficiles et le tissage de liens à l'échelle nationale et internationale compliqués. Les établissements d'enseignement supérieur ont également dû adapter leur fonctionnement afin d'assurer leurs missions de formation et de recherche durant les crises. Sans oublier des conséquences sur la santé mentale qui ont aussi été recensées.

En outre, les instabilités géopolitiques, notamment les situations de conflit telle que l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, induisent encore plus de défis pour les jeunes chercheurs. Certains d'entre eux sont contraints de quitter leur pays et abandonner leurs projets de recherche.

Ces difficultés peuvent ainsi compromettre la volonté des étudiants d'entamer et de poursuivre un parcours doctoral, ou encore la qualité de la production scientifique et la réalisation d'un Espace européen de la recherche (EER) où les chercheurs circulent librement. Elles constituent donc un frein à la compétitivité de la recherche européenne au niveau mondial.

Face à ces situations de crise, les États membres ont adopté un certain nombre de mesures dans le domaine de la recherche et de l'innovation mais également dans d'autres secteurs notamment ceux des politiques sociales, de l'emploi et de l'éducation.

Néanmoins, l'urgence à laquelle ces derniers sont confrontés les poussent à mettre en place dans un premier temps des initiatives au niveau national, dont le cadre est souvent jugé plus agile et flexible ; et uniquement dans un second temps de se coordonner au niveau européen.

Confrontés à ces difficultés, les jeunes chercheurs ont certes besoin d'être soutenus par des politiques publiques au niveau national ; toutefois, certaines actions devraient gagner en efficacité à être portées au niveau européen.

Plus largement, et au-delà des situations d'urgence, il convient également de réfléchir à la consolidation d'un cadre propice à une insertion professionnelle plus rapide et pérenne des jeunes chercheurs. À cet égard, la mise en place de mesures qui leur sont spécifiquement destinées tant aux niveaux national qu'europpéen est une voie à explorer ou à approfondir.

En ce sens, un certain nombre d'initiatives actuellement en cours au niveau européen devraient avoir un impact favorable sur les carrières des jeunes chercheurs. Par exemple, parmi les 20 actions du programme stratégique de l'Espace européen de la recherche, qui est annexé aux conclusions du Conseil sur la future gouvernance de l'EER de novembre 2021, l'action 4 vise particulièrement à mettre en place des actions pour promouvoir des carrières scientifiques attrayantes et durables, telles que le lancement d'un observatoire des carrières scientifiques, la création d'une boîte à outils de mesures de soutien visant à améliorer l'attrait des carrières scientifiques dans le monde universitaire et au-delà, ou encore l'élaboration d'un cadre européen pour les carrières scientifiques, qui pourraient ensuite être testées par les alliances d'universités européennes dans le cadre d'un projet pilote.

Parmi les 19 autres actions du programme stratégique, nombreuses sont celles qui auront également un impact sur les jeunes chercheurs. C'est le cas par exemple de l'action 3 qui vise à progresser sur la voie de la réforme du système d'évaluation de la recherche, des chercheurs et des institutions. L'évaluation de la recherche doit permettre d'évaluer les performances des (jeunes) chercheurs et de la recherche afin d'atteindre la qualité et l'impact les plus élevés.

En outre, les conclusions du Conseil sur une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe, approuvées en avril 2022, soulignent qu'une attention particulière doit être accordée aux étudiants et aux jeunes chercheurs dont les études et la carrière ont été affectées par la pandémie.

Enfin, la réponse aux défis posés par les transitions verte et numérique nécessite une relation renforcée entre la science et la société, comme les conclusions du Conseil sur les Missions européennes le rappellent. Étant à l'interface entre la science et la société, les chercheurs et particulièrement les jeunes chercheurs ont un rôle fort à jouer de par leur capacité à servir de « rôle modèle » auprès des plus jeunes. Par ailleurs, l'implication des citoyens dans la science, ancrée dans le concept même des Missions européennes, nécessite d'être formé à ces nouvelles méthodes de travail telles que les projets de science participative.

Ainsi, une action plus coordonnée au niveau européen est essentielle pour non seulement attirer et retenir les futures générations de chercheurs afin de trouver des solutions aux défis sociétaux, environnementaux et économiques, mais également nécessaire pour identifier et lever les obstacles auxquels sont confrontés les chercheurs dès le début de leur carrière. Cette coordination favorisera le développement de carrières de recherche adéquates et durables, que le Conseil a appelé de ses vœux dans ses Conclusions sur l'approfondissement de l'espace européen de la recherche : offrir aux chercheurs des carrières et des conditions de travail attrayantes et durables et faire de la circulation des cerveaux une réalité.

Questions pour le débat

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne souhaite initier un débat autour des questions suivantes :

1. Au cours des récentes crises, quelles sont les principales difficultés rencontrées par les jeunes chercheurs dont vous avez eu connaissance ? Quelles mesures ou types de mesures ont été mises en place dans votre pays pour les soutenir ?
 2. Quels enseignements peuvent en être tirés ? Pour quelles mesures y aurait-il eu une valeur ajoutée (en termes d'efficacité, d'agilité, de flexibilité) à les coordonner au niveau européen?
-